

PRÉSENTATION

du

Maire de Port-Cartier

MONSIEUR ANTHONY DETROIO

devant le

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT****dans le cadre du
PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE
DE LA TOULNUSTOUC PAR HYDRO-QUÉBEC****Mardi, le 13 mars 2001
Baie-Comeau**

**Mesdames et Messieurs
les Commissaires,**

Après avoir pris connaissance des récentes délibérations du Bureau des audiences publiques sur l'environnement concernant le projet Toulnostouc et après avoir eu l'occasion de constater l'étendue du projet présenté par Hydro-Québec, la Ville de Port-Cartier et la Corporation de développement économique - région Port-Cartier sont unanimes pour soutenir le projet de développement d'infrastructures hydroélectriques par Hydro-Québec sur la rivière Toulnostouc et le lac Ste-Anne de même qu'elles sont unanimes à supporter le projet de barrage sur la rivière Toulnostouc.

Nous souscrivons de plus aux trois principes édictés par M. André Caillé, président directeur général de la société Hydro-Québec, dans le processus d'une prise de décision préalable à un projet de cette envergure, soit :

L'acceptabilité environnementale :

En augmentant simplement le niveau d'un bassin existant, Hydro-Québec atténue de beaucoup les impacts sur l'environnement de ce milieu; aussi, nous jugeons que ce projet est très acceptable.

La rentabilité :

Selon nous, l'intention d'Hydro-Québec d'aller de l'avant dans le projet Toulnostouc nous confirme sa rentabilité.

L'obtention de l'assentiment du milieu :

Notre vécu par rapport au dernier projet réalisé par Hydro-Québec sur la Côte-Nord nous assure que ce dernier doit et sera développé en partenariat total avec le milieu; de plus, les citoyens et organismes de la région de Baie-Comeau ont déjà signifié leur position à ce sujet.

Notre appui au projet Toulnostouc est guidé par l'expérience du projet SM-3. En effet, ce dernier a contribué grandement à notre apprentissage de même qu'à l'évolution de notre région. Depuis 1990, la population ainsi que tous les organismes socio-économiques de Port-Cartier n'ont cessé d'appuyer inconditionnellement Hydro-Québec dans son projet et ce, à toutes les étapes de sa réalisation. Beaucoup d'efforts, de temps et d'énergies ont été investis entre le début des démarches jusqu'à la concrétisation de l'immense complexe de production SM-3 sur la rivière Sainte-Marguerite d'ici la fin de l'année 2001.

Lors des audiences publiques du BAPE en 1991, la ville de Port-Cartier et la Corporation de développement économique de la région Port-Cartier avaient également fait valoir aux commissaires présents l'effet structurant des barrages hydroélectriques tant au niveau économique que social. En plus de bénéficier de retombées économiques directes lors de la construction des infrastructures, le projet SM-3 a permis d'améliorer et de faciliter la concrétisation de la réouverture de l'usine de pâte Cascades à Port-Cartier. La dynamique qui se dégagait du projet d'Hydro-Québec contribua également à l'amélioration des conditions de démarrage de la compagnie Uniforêt en 1994, compte tenu qu'Uniforêt a pu bénéficier, au tout début de ses opérations, de la récupération des bois

marchands du bassin tout en profitant du réseau routier construit par Hydro-Québec pour accéder aux parterres de coupe.

La réalisation du projet SM-3 aura, en plus de créer des emplois momentanés sur une période bien définie pour les gens de la construction, favorisé le développement d'emplois permanents chez-nous à Port-Cartier.

Les retombées économiques du projet SM-3 ont également été très intéressantes pour les entrepreneurs de la Côte-Nord qui, en plus de garder leur personnel de la construction au travail, on pu développer et améliorer leurs expertises dans ce domaine bien particulier de la construction d'infrastructures de production hydroélectrique. Nous croyons que ces entreprises réussiront à se tailler des places de choix dans les prochains projets de construction d'Hydro-Québec.

Nous demeurons convaincus de la pertinence de réaliser d'autres projets hydroélectriques sur la Côte-Nord et encore plus avec un partenaire de premier plan comme Hydro-Québec. Nous pensons que le projet sur la rivière Toulnostouc cadre parfaitement dans cette dynamique de développement et permettra à la région de Baie-Comeau d'améliorer ses chances de saisir des opportunités d'affaires reliées aux activités engendrées par ce projet tout comme nous l'avons fait à Port-Cartier.

De plus, pour s'assurer de saisir toutes les opportunités d'affaires, les intervenants socio-économiques de la Côte-Nord, en partenariat avec Hydro-Québec, ont développé un outil de gestion qui a fait ses preuves. Je veux parler ici du Comité des

retombées économiques. Ce Comité nous a permis de développer un lien privilégié entre la région et Hydro-Québec, en plus de garder tous les intervenants du milieu bien informés, ce dernier avait l'immense avantage de pouvoir régler rapidement les problèmes et malentendus qui pouvaient survenir. Je sais qu'un Comité semblable sera mis sur pied pour le projet Toulnostouc et j'y suis très favorable puisqu'il permettra aux différents intervenants de la Côte-Nord de s'assurer que la région obtienne un maximum de retombées économiques. Quant à elle, Hydro-Québec s'assurera de maintenir un lien essentiel avec le milieu, facilitant ainsi ses interventions futures.

La construction et le développement d'ouvrages hydroélectriques améliorent sensiblement l'accès d'une partie du territoire; ainsi, le projet SM-3 aura permis à la région d'avoir une route répondant aux standards du ministère des Transports, pavée sur plus de 80 kilomètres et conduisant directement au cœur du territoire de la MRC de Sept-Rivières. La route construite par Hydro-Québec permet de plus le transport de la main-d'œuvre et le transport du bois de la compagnie Uniforêt dans des conditions exceptionnelles.

De plus, nous observons présentement que plusieurs activités humaines sont influencées positivement par l'existence de ce réseau routier. Les activités de prospection minière, de villégiature, de chasse, de pêche et de tourisme n'en sont que quelques exemples. Nous croyons fermement que la région de la MRC Manicouagan ne pourra que tirer de grands avantages des améliorations que réalisera Hydro-Québec avec le projet Toulnostouc.

L'HEURE EST AU CHOIX :

Le Québec ne peut plus se permettre de ne pas développer son potentiel hydroélectrique. Chaque projet industriel envisagé dans notre région nécessite l'hydroélectricité.

Nous croyons que l'électricité se fera possiblement rare au cours des prochaines années, c'est pourquoi nous devons corriger dès maintenant la situation en permettant la mise en chantier rapide des ouvrages hydroélectriques ou en maximisant leur rentabilité énergétique. Il nous faut saisir les opportunités de développement pour le Québec et ainsi assurer un avenir intéressant pour la prochaine génération de Nord-Côtiers.

Conscients de l'importance de l'équilibre qui doit être maintenu entre l'impact environnemental et l'impact économique des ouvrages hydroélectriques, tout en s'assurant bien entendu de l'appui du milieu, la Ville de Port-Cartier et la Corporation de développement économique de la région Port-Cartier soutiennent et appuient le projet de barrage sur la rivière Touloustouc, tel que présenté par Hydro-Québec.

Merci de votre attention.



ANTHONY DETROIO, MAIRE